



No de résolution
ou annotation

Comité de parents Commission scolaire du Val-des-Cerfs

01CP-905

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du Comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à l'école des Bâtisseurs située au 1199, rue Simonds Sud à Granby, le 16 juin 2016.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, la présidente, Marie-Claude Gauthier, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous les représentants.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents mesdames et messieurs :

Écoles primaires

BEAUDRY, Josée	de l'Orée-des-Cantons – Waterloo
BOILEAU, Julie	Curé-A.-Petit – Cowansville
DEVOST, Marie-Claude	St-Bernard – Granby
FORTIER, Daniel	St-Léon – Cowansville
GAUTHIER, Marie-Claude	de l'Assomption – Granby
HANIGAN, Stephen	St-Joseph – N.-D. de Stanbridge
HUARD, Mélanie	Joseph-Poitevin – Granby
LAMBERT, Suzie (parent commissaire)	St-Jean – Granby
LAVIGNE, Pascal (parent commissaire)	Ste-Famille – Granby
LOISELLE, Marie-France	Ave-Maria – Granby
LUSSIER, Evelyne	Ste-Cécile – Ste-Cécile-de-Milton
MORIN, Ghislain	St-André – Granby
PAQUETTE, Julie	de l'Étincelle – Granby
PELLETIER, Isabelle	St-Édouard – Knowlton
PLOTTO, Dimitri	de Roxton Pond – Roxton Pond
TILLOY, Peggy	des Bâtisseurs

Écoles secondaires

GAGNON, Isabelle	Wilfrid-Léger – Waterloo
GODARD, André	de la Haute-Ville – Granby

CCSEHDAA

HUARD, Mélanie

Formant **QUORUM** (19 représentants, dont 18 ayant le droit de vote)

Est arrivée en cours de rencontre :

CORNAY, Marie-Josée (parent commissaire) Massey-Vanier – Cowansville

Ont motivé leur absence :

AUBÉ, Kathye	L'Envolée – Granby
BRIEN, Nicholas	St-François-d'Assise – Frelighsburg
DUPONT, Mario	Jean-Jacques-Bertrand – Farnham
FRIOLET, Katy	Eurêka
LAUZIER, Édith	Mgr-Desranleau – Bedford
LAROUCHE, Marc	de la Chantignole – Bromont
SWENNEN, Marie-Louise	Notre-Dame-de-Lourdes – St-Armand
TESSIER, Josianne	Mgr-Douville, Farnham
VALLÉE, Isabelle	de la Moisson-d'Or, St-Alphonse

Sont absents :

BANVILLE, Valérie (parent commissaire)	
CARON, Rémi	Joseph-Hermas-Leclerc – Granby
DUBOIS, Andréanne	Ste-Thérèse – Cowansville
HARRISON, Steve	Premier-Envol – Bedford
LANTHIER, Benoît	St-Romuald – Farnham
LEMIRE, Daniel	du Phénix – Granby
McCONNELL-LEGAULT, Benoit	de Sutton – Sutton
NEUGEBAUER, Stéphane	St-Vincent-Ferrier – Bromont
PRIVÉ, Nathalie	Centrale – St-Joachim
ROBERGE, Avrel	de la Clé-des-Champs – Dunham
ST-FRANÇOIS, Mathieu	St-Joseph – Granby
WALKER, Kevin	St-Jacques – Farnham



No de résolution
ou annotation

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Claude Devost et appuyé par Julie Boileau :

03CP1516-092

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

3. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Marie-Claude Gauthier remercie les délégués pour leur présence tout au long de l'année. Elle indique également que le projet de loi 105 a été déposé, donc cela fera de la lecture au cours de l'été.

M^e Katherine Plante, présente pour le dépôt de consultation, donne les grandes lignes du projet de loi 105. Les parents commissaires auront le droit de vote ; le CP aura un pouvoir de recommandation et plus seulement de consultation ; un parent commissaire pourra devenir vice-président du CC.

4. PAROLE AU PUBLIC

Pas d'intervention.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2016

Il est proposé par Julie Paquette et appuyé par Suzie Lambert :

03CP1516-093

D'ACCEPTER le procès-verbal tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Pas de suivi.

7. DÉPÔT DE CONSULTATION : FORMATION AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

M^e Katherine Plante présente le document aux délégués. Ceux-ci lui adressent leurs commentaires et suggestions sur cette nouvelle mouture de la formation. Éric Racine, également présent, apporte certaines précisions et en profite pour répondre à plusieurs questions des délégués.

Il est proposé par Marie-Claude Devost et appuyé par Mélanie Huard :

03CP1516-094

DE SOUMETTRE les recommandations suivantes à la CS :

ATTENDU QUE l'article 177.3 de la LIP stipule que la formation aux membres de conseil d'établissement doit satisfaire à leurs besoins ;

ATTENDU QUE le contenu présenté est très lourd et que la longueur des séances de formation est également très longue pour une personne nouvellement membre ;

ATTENDU QUE la personne la plus proche du milieu n'est pas forcément ni uniquement la direction ;

ATTENDU QUE le programme de formation continue s'adresse davantage à des personnes ayant au moins une année d'expérience au conseil d'établissement et souhaitant approfondir ses connaissances ;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de motiver et d'intéresser les parents mais aussi les autres membres de conseil d'établissement ;

Il est résolu :

DE RECOMMANDER que :

- le programme d'accueil se présente comme la formule mise en place au cours de l'année scolaire 2015-2016, c'est-à-dire :
 - un programme synthétisé, simplifié et accessible donnant les grandes lignes du rôle et des fonctions du conseil d'établissement ;
 - une formation offerte au plus près des écoles et pas seulement au centre administratif de la commission scolaire ;
 - une formule permettant des échanges entre formateurs et auditoire ;
- la formation continue se présente comme un complément du programme d'accueil pour les membres plus expérimentés, ce qui permettrait d'avoir en permanence des personnes-ressources capables de transmettre l'information d'une année à l'autre ;
- la formation ne soit pas offerte uniquement à la direction, mais aussi à la présidence, au représentant au comité de parents, ainsi qu'aux représentants des autres groupes composant le conseil d'établissement afin de ne pas se limiter à un seul point de vue ;
- l'ordre de présentation des sujets soit vérifié ;



No de résolution
ou annotation

01CP-907

- le programme d'accueil soit offert en septembre-octobre et que la formation continue le soit à partir du mois de novembre ;
- la CS veille au bon déroulement des formations.

Accepté à l'unanimité

Dimitri Plotto quitte la séance à 20 h 39 (18 représentants, dont 17 ayant le droit de vote) alors que les délégués font une pause.

8. RETOUR CONGRÈS FCPQ

Les délégués qui ont assisté au congrès transmettent leurs commentaires et appréciations des différents ateliers suivis. Plus particulièrement, celui présenté par Christian Véronneau sur la préadolescence pourrait être une idée de formation pour le CP.

Arrivée de Marie-Josée Cornay à 21 h (19 représentants, dont 18 ayant le droit de vote).

9. BUDGET

On rappelle aux délégués que les réclamations doivent peut-être reçues avant le lundi suivant. Un déficit d'environ 400 \$ est prévu pour cette année. Le remboursement des frais kilométriques pour le congrès est moins élevé, car les délégués ont fait du covoiturage. Le comité de vérification se réunira dans la semaine à venir.

10. QUESTIONNEMENTS DANS LES ÉCOLES AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Frais de reprographie

Les délégués ont remarqué une forte augmentation des frais de reprographie. Aucune école ne facture le même montant et le taux d'augmentation est variable. Par exemple, à l'école de l'Étincelle, les frais sont moindres alors que les enseignants n'utilisent pas de manuels. Dans d'autres cas, les enseignants travaillent plus de manière numérique que sur papier.

Éric Racine indique qu'il est prévu de revoir les procédures, car plusieurs problèmes sont apparus dans la comptabilisation. Il faut prévoir une augmentation de 15 % pour les photocopies en noir et blanc et de 22 à 25 % pour la couleur. Les stocks de papier vont également être rationalisés, car les feuilles de couleur coûtent plus cher et il y a du gaspillage par rapport aux feuilles blanches.

Présentation du budget

Les documents sont standardisés seulement pour les revenus. Il faudrait que les dépenses soient également présentées et la présentation standardisée.

Office 365/Mosaic et Net Math

Les parents auront ainsi accès aux mémos, aux notes, aux horaires des élèves et aux absences./Les enseignants doivent donner l'information aux élèves qui la transmettront aux parents. La consigne va être donnée aux Services éducatifs.

11. PARENTS COMMISSAIRES

Le point est reporté.

12. CCSEHDAA

Le point est reporté.

13. TRANSPORT

Les revenus du transport sont d'environ 11,7 M\$ contre des dépenses de 12 M\$. Le déficit est de 134 000 \$, car il y a d'autres revenus qui viennent compenser le déficit. Les recettes en provenance du privé (pour les enfants transportés par la CS vers les écoles privées) compensent une partie. Il faut savoir que 40 000 \$ sont attribuables juste aux berlines qui transportent 1 ou 2 élèves d'un bout à l'autre de la ville.

Les transporteurs ont dorénavant accès au site de la CS pour avertir d'un retard de plus de 20 minutes. En septembre, un numéro de téléphone entrera en service pour communiquer avec la CS avant l'ouverture des bureaux et indiquer le problème (avec le numéro de l'autobus) directement ou en laissant un message. L'information se trouve généralement sur le site et cette ligne ne doit pas être utilisée de manière abusive.

Marie-France Loiselle quitte la séance à 21 h 45 (18 représentants, dont 17 ayant le droit de vote).

Différents tarifs s'appliquent : 60 \$ au primaire, 100 \$ au secondaire pour les élèves hors secteur. Dans le secteur, le transport est gratuit.

Des frais de 250 \$ sont facturés pour les élèves transportés par les autobus d'ETSB. Malgré les discussions entre les deux organismes, l'homologue anglophone de la CS ne veut pas revoir ses tarifs à la baisse. En contrepartie, peu d'élèves anglophones sont hors secteur, car le choix des écoles anglophones est restreint.



No de résolution
ou annotation

01CP-908

Théoriquement, d'après la politique en vigueur, il ne devrait pas y avoir de discrimination envers un élève transporté par les autobus de l'ETSB. Cependant, la CS assure le transport pour le secteur attiré. Au-delà, c'est le choix des parents.

Les programmes particuliers attirent de la clientèle, mais sont concentrés à un seul endroit. Ça force les élèves à sortir de leur secteur. D'un autre côté, si les programmes particuliers sont dupliqués, le nombre minimum d'élèves risque de ne pas être atteint dans certaines écoles. Le Ministère gère le programme de base, mais pas les programmes particuliers.

Pour terminer, Éric Racine donne le coût de transport annuel par élève pour les trois dernières années : 2013-2014 : 898,03 \$; 2014-2015 : 899,48 \$; 2015-2016 : 878,27 \$.
En interne, l'optimisation est de mise et il n'y a aucune rallonge de trajet.

14. CORRESPONDANCE – QUESTIONS DIVERSES

Le point est reporté.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julie Boileau et appuyé par Ghislain Morin :

DE LEVER la séance à 22 h.

Accepté à l'unanimité

03CP1516-095

Marie-Claude Gauthier
Présidente

Ghislain Morin
Secrétaire

Catherine Baudin
Agent de bureau